

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt et un
le 13 janvier à 14h30, le BUREAU du Parc naturel régional du Haut-Jura dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Lajoux (39) sous la présidence de Madame Françoise VESPA, Présidente du Parc naturel régional du Haut-Jura

Date de convocation : 6 janvier 2021

Nombre de Voix

en exercice : 50
présentes : 37
votantes : 37

Ba6
Bouquet de mobilités alternatives pour tous – BOMAT : validation du plan de financement de l'action « Mobilité durable dans le Haut-Jura – volet sensibilisation »

BOUQUET DE MOBILITÉS ALTERNATIVES POUR TOUS – BOMAT – VALIDATION DU PLAN DE FINANCEMENT DE L'ACTION « MOBILITÉ DURABLE DANS LE HAUT-JURA – VOLET SENSIBILISATION »

1 – Contexte

Le projet « Bouquet de mobilités alternatives pour tous » (BoMAT) a permis d'initier une dynamique collective ainsi que des partenariats autour de la thématique de la mobilité, avec et entre les communautés de communes, les bourgs-centres et les acteurs institutionnels ; de définir des solutions de mobilité cohérentes à l'échelle du Pays ; et de déployer, de façon coordonnée, de nouveaux services.

Plusieurs services vont ainsi être mis en place à court terme par les communautés de communes et le Pays du Haut-Jura : stationnements vélo, service de location longue durée de vélo à assistance électrique, autopartage, autostop organisé, atelier d'auto-réparation vélo, bornes de recharge pour véhicules électriques, réalisation d'outils d'information et de communication.

L'enjeu est désormais de consolider la démarche à travers, d'une part, la réflexion sur une nouvelle organisation des compétences « mobilité » suite à la publication de la Loi d'Orientation sur les Mobilités, et d'autre part, la structuration et l'animation d'un réseau d'acteurs « relais » afin de démultiplier les canaux d'information et de sensibilisation, et de favoriser, *in fine*, une appropriation des services par le plus grand nombre.

C'est afin de répondre à cet objectif d'appropriation des services de mobilité par les citoyens et les usagers que le Parc du Haut-Jura, au titre du Pays du Haut-Jura, a candidaté à l'appel à manifestation d'intérêt national « Territoire de nouvelles mobilités durables » (AMI TENMOD), lancé par l'ADEME en 2020.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

21 JAN. 2021

Publié ou notifié
le :

21 JAN. 2021

Retenu en octobre 2020 comme lauréat de cet AMI, le Parc souhaite démarrer la démarche d'animation dès début 2021. Celle-ci consiste à :

- Constituer et animer un réseau de partenaires en lien avec différents publics, avec l'objectif de sensibiliser aux enjeux de mobilité durable et accessible pour tous, et d'informer pour que les « correspondants mobilité » du réseau puissent relayer des informations adaptées à leurs publics ;
- Réaliser une analyse des pratiques, des valeurs, des représentations et des besoins par rapport à la mobilité durable à travers des ateliers ouverts aux « correspondants mobilité », en apportant une expertise sur le changement de comportement ;
- Co-construire avec le réseau de partenaires le programme d'actions opérationnelles qui consistera à :
 - o Mettre en œuvre des actions d'information et de sensibilisation ;
 - o Proposer des opportunités d'expérimenter à travers des animations collectives (challenges entreprises ou écoles...)
 - o Mettre en place un accompagnement spécifique auprès de certains publics cibles (construction de plans d'actions en faveur de la mobilité durable) ;
 - o Appuyer l'émergence de nouveaux projets de mobilités alternatives.

Les postes de dépenses prévisionnelles sont les suivants :

- Poste de chargée de mission Pays équivalent 50% ETP sur 3 ans.
- Formation chargée de mission Pays
- Assistance à maîtrise d'ouvrage sur les changements de pratiques de mobilités durables
- Actions de communication et d'animation

2 – Nouveau conventionnement

Le budget prévisionnel total est ainsi de 184 000 € TTC.

Le montage financier du projet a été décomposé en deux volets :

- L'un comprenant les dépenses de personnel (salaire + formation), dont les financements prévus sont les suivants :
 - o ADEME (AMI TENMOD) : 25% sur le poste « salaire » et 50% sur le poste « formation »
 - o Co-financement Région Bourgogne Franche-Comté : 45% sur le poste « salaire » et 0% sur le poste « formation »
 - o Co-financement Pays : 30% sur le poste « salaire » et 50% sur le poste « formation »
- L'autre comprenant les dépenses externes (AMO et animations/communication), dont les financements sont les suivants :
 - o ADEME (AMI TENMOD) : 50%
 - o Leader : 50%

Aussi, les plans de financement de l'action « Bouquet d'Acteurs pour la Mobilité durable dans le Haut-Jura (BAMoD Haut-Jura) » suivants sont proposés :

Pour les dépenses de personnel

DÉPENSES		RECETTES						TOTAL en €
		ADEME		Région Bourgogne Franche-Comté		Auto-financement Pays du Haut-Jura		
Poste de dépense	Coût TTC	€	%	€	%	€	%	
Dépenses de personnel (50% d'ETP sur 3 ans)	36 000 €	18 000	25	32 400	45	21 600	30	36 000
Formation	2 000 €	1 000	50	0	0	1 000	50	2 000
TOTAL	74 000 €	19 000	26	32 400	44	22 600	31	74 000

Pour les dépenses externalisées

DÉPENSES		RECETTES				TOTAL en €
		ADEME		Leader		
Poste de dépense	Coût TTC	€	%	€	%	
Études / AMO changements de pratiques	40 000 €	20 000	50	20 000	50	40 000
Communication et animation	70 000 €	35 000	50	35 000	50	70 000
TOTAL	110 000 €	55 000	50	55 000	50	110 000

☞ **Après en avoir délibéré, le Bureau :**

- valide les plans de financement ;
- sollicite les financements LEADER auprès du GAL du Haut-Jura et d'accepter de prendre en charge la part non couverte par la subvention FEADER sollicitée ;
- autorise la Présidente à formaliser et déposer un dossier de demande de financement au titre de LEADER auprès du GAL du Haut-Jura
- donne pouvoir à la Présidente pour signer tous les actes et pièces relatifs à cette opération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

La Présidente,
Signé,
Françoise VESPA

